

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 juin 2018

**Date de la convocation : 20/06/2018**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Pascal CHAUMARTIN, Mme Thérèse COROMPT, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL-BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

**Absents suppléés :** M. Sylvain LAIGNEL représenté par son suppléant Mme Michèle PONCE, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

**Ont donné pouvoir :** M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, Mme Michèle CEDRIN à M. Manuel BELMONTE, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, M. Alain CLERC à M. Gérard LAMBERT, Mme Marie-Carmen CONESA à Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

**Absents :** Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET : TOURISME – Hébergement touristique : Soutien à l'hôtel MOODz**

**Rapporteur :** Marie-Pierre JAUD SONNERAT

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le Conseil Communautaire a adopté le principe de soutien aux projets d'hébergements touristiques qui s'inscrivent dans le dispositif régional, à hauteur de 50 % de l'aide régionale versée.

Un dossier est instruit à la Région concernant un hôtel à Pont-Evêque.

L'Hôtel du Midi est situé au centre de Pont-Évêque. Il a été racheté et fait l'objet d'un projet de rénovation, porté par Mme Arnoult pour ouvrir à l'automne 2018 sous le nom "MOODz".

Le projet prévoit la rénovation complète des chambres, des parties communes, de la cuisine ainsi que la mise aux normes sécurité incendie et accessibilité. L'objectif est la création de 20 chambres dont 1 PMR. Le restaurant sera ouvert le midi. Il sera proposé une offre pour les séminaires et événements familiaux.

L'objectif est de finir une première phase de travaux pour octobre 2018 permettant l'ouverture de l'établissement et la seconde phase pour décembre.

Les porteurs du projet ont déjà fait les démarches auprès de la Région. Le dossier adressé à la Région indique un montant de travaux d'environ 550 000 € de travaux. Ce projet est éligible au dispositif régional, et peut prétendre à une subvention à hauteur de 70 000 €.

Il est proposé que Vienne Condrieu Agglomération soutienne ce projet instruit et aidé par la Région, à hauteur de 50 % de l'aide versée, soit une aide de 35 000 € maximum.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis des Bureaux Communautaires du 13 mars et 22 mai 2018,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

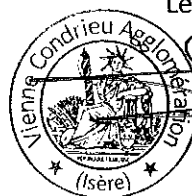
**APPROUVE** la subvention à hauteur de 50 % de l'aide régionale versée soit 35 000 € maximum pour le projet de l'Hôtel MOODz à Pont-Evêque.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 27 juin 2018**

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le et a été publiée le

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



Thierry KOVACS